

# HORIZONS

NOVEMBRE 2020 N° 48  
www.eulerhermes.fr

VOTRE MAGAZINE DE LA GESTION  
DU RISQUE CLIENT



MARCHÉ

## RECONFINEMENT EN FRANCE ET EN ZONE EURO : COMBIEN ÇA COÛTE ?

**ESSENTIEL**

Tapi dans l'ombre, le risque  
d'impayés continue  
de menacer les entreprises

**GUIDE**

Vous aimez EOLIS ?  
Vous allez adorer MyEH!



**Euler Hermes France** @eulerhermesFR • 8 h

Dès lors que l'activité juridique reprendra son cours et que les aides publiques s'arrêteront, la vague de [#faillites](#) arrivera.

↳ 3 ♡ 5 ⋮



**Euler Hermes France** @eulerhermesFR • 6 h

Pour vous accompagner dans la maîtrise de votre [#PosteClient](#) en ces temps de crise, nous avons accéléré le développement de [#MyEH](#), votre nouvel assistant de [#CreditManagement](#).

↳ 2 ♡ 6 ⋮



**Euler Hermes France** @eulerhermesFR • 3 h

Dans le contexte actuel, une [#communication](#) financière transparente est essentielle. N'hésitez pas à parler de [#TradeScore](#) à vos [#partenaires](#) commerciaux.

↳ 4 ♡ 7 ⋮

## SOMMAIRE



### 04 ESSENTIEL

Tapi dans l'ombre, le risque d'impayés continue de menacer les entreprises



### 06 MARCHÉ

Reconfinement en France et en zone euro : combien ça coûte ?



### 08 REGARD

« Le risque d'impayés est moins visible, mais il a rarement été aussi fort. »



## ÉRIC LENOIR

Président du comité exécutif  
d'Euler Hermes France

**L**a crise qui frappe le monde depuis le mois de mars est une véritable déflagration économique pour de nombreuses entreprises. Nous prévoyons ainsi une récession de l'ordre de -10 % en 2020, avant un rebond mesuré de +6 % en 2021. Le retour aux niveaux d'avant-crise sera long, d'autant plus avec les mesures de reconfinement récemment instaurées. Les trésoreries des entreprises françaises, déjà fragilisées en 2019, car prises en étau entre un endettement fort et des taux de marge bas, se retrouvent encore plus sous tension. De quoi craindre une forte résurgence du risque d'impayés dès l'année prochaine.

**Certes, le nombre de défaillances n'augmente pas encore.** Mais il s'agit là d'un dangereux effet de trompe-l'œil. La fermeture des tribunaux de commerce, le gel de l'état de cessa-

tion de paiements et les nombreuses mesures publiques de soutien permettent à certaines entreprises de survivre temporairement. Mais dès lors que l'activité juridique reprendra son cours et que les aides étatiques s'estomperont, la vague de faillites arrivera : nous estimons que le nombre de défaillances croîtra de plus de +30 % en 2021. C'est aujourd'hui qu'il faut se montrer vigilant pour ne pas s'exposer aux défaillances de demain.

**Il est de notre responsabilité de vous accompagner pour faire face à cette crise sans précédent.** Nous avons à la fois rapidement renforcé nos capacités d'analyse de la solvabilité des entreprises et décuplé notre capacité d'intervention vis-à-vis de vos débiteurs pour défendre vos intérêts, que vos créances soient garanties ou non. Avec un objectif clair : limiter l'exposition de votre trésorerie au risque d'impayés.

**Soucieux de garantir la reprise de votre activité dans les meilleures conditions,** nous nous sommes également mobilisés auprès de l'État pour mettre en place des dispositifs publics de soutien au crédit interentreprises. Ces négociations ont abouti à la création de CAP Relais, pour permettre la poursuite des échanges commerciaux, et à la réactivation de CAP/CAP+, qui vous permet de souscrire des garanties complémentaires en cas de besoin. Nous sommes conscients que ces dispositifs peuvent être optimisés pour être plus attractifs et protecteurs, et nous poursuivons le dialogue avec l'État en ce sens.

**La maîtrise de votre poste client et l'anticipation de vos risques d'im-**

**payés sont deux aspects essentiels en ces temps de crise.** C'est pourquoi nous avons accéléré le développement et le déploiement de MyEH, qui viendra progressivement remplacer EOLIS au cours des prochains mois. Grâce à MyEH, vous bénéficierez d'un véritable assistant en matière de credit management, qui vous offrira plus de fonctionnalités innovantes de suivi, de consolidation et de personnalisation. De plus, nous avons créé le Customer Lab, plateforme collaborative d'échanges entre nos clients et nos experts, sur laquelle vous pouvez nous soumettre tous les axes d'amélioration qui vous semblent nécessaires.

**Enfin, en ces temps de crise, la communication financière est essentielle pour apporter toute la transparence nécessaire aux échanges commerciaux.** Sur TradeScore, chaque entreprise peut nous transmettre des éléments financiers la concernant. Grâce à ces données supplémentaires, nous pouvons enrichir et compléter notre analyse, et éventuellement revoir nos notations. Et finalement vous délivrer des garanties mieux ajustées à la santé financière de vos acheteurs, pour protéger votre poste client plus efficacement.

**La période que nous traversons est encore remplie d'incertitudes.** Nos équipes sont pleinement mobilisées pour vous donner la visibilité nécessaire dans l'anticipation de vos risques, la gestion de vos garanties et de vos dossiers contentieux. Soyez convaincus que nous mettons toute notre énergie pour vous accompagner et garantir dès aujourd'hui vos succès de demain. ■■■



### 12 SOLUTIONS

Vous aimez EOLIS ?  
Vous allez adorer  
MyEH !



### 14 CONSEILS

TradeScore :  
la transparence  
financière au service  
de vos couvertures



### 16 KIOSQUE

Brexit : quelles pertes  
à l'export pour les  
entreprises françaises ?

# TAPI DANS L'OMBRE, LE RISQUE D'IMPAYÉS CONTINUE DE MENACER LES ENTREPRISES

Même si le nombre de faillites ne croît pas encore, une vague de défaillances d'entreprises devrait se propager en France en 2021.

**Dès le mois de mars 2020, la Covid-19 a mis un coup d'arrêt brutal à l'activité économique en France.** La reprise qui s'était amorcée pendant l'été se heurte à l'apparition de la seconde vague de l'épidémie, et il faudra

du temps pour compenser les dégâts causés. Malheureusement, cette période pourrait être fatale à un grand nombre d'entreprises.

## Une vague de défaillances retardée...

Avant même la crise Covid-19, la trésorerie des entreprises françaises était sous pression, coincée entre un endettement structurellement fort et des taux de marge affaiblis. L'apparition de l'épidémie a aggravé la situation : l'application des mesures sanitaires destinées à endiguer sa propagation, bien que primordiale, a eu un impact direct sur la production et sur la consommation. De quoi mettre encore plus sous tension la trésorerie des entreprises françaises et imaginer que certaines pourraient mettre rapidement la clé sous la porte.

Pourtant, le nombre de défaillances d'entreprises n'a pas encore commencé à croître. Euler Hermes estime même qu'il devrait reculer cette année en France. Comment expliquer ce paradoxe ? Il s'agit d'un effet purement mécanique et statistique. « *Les dispositifs publics de soutien aux entreprises (PGE, décalage de taxes, chômage partiel) ont permis d'éviter temporairement une hausse du nombre de défaillances*, explique Maxime Lemerle, directeur des recherches sectorielles chez Euler Hermes. *Mais une fois que cet effet perfusion sera dissipé et que les entreprises devront faire face à leurs engagements, les défaillances croîtront mécaniquement. De même, le gel de l'état de cessation de paiements et la fermeture des tribunaux de commerce ont maintenu statistiquement en vie des entreprises qui auraient dû être déclarées en défaut de paiement. Une fois que l'activité juri-*



dique reprendra son cours, là aussi, le nombre de défaillances d'entreprises devrait croître. »

## ... mais qui frappera inévitablement la France en 2021

Alors que la situation sanitaire s'est à nouveau dégradée ces dernières semaines, la vague de défaillances pourrait encore être décalée dans le temps. En effet, pour compenser la perte d'activité générée par le reconfinement, l'État pourrait être amené à prendre de nouvelles mesures de soutien public. Ces aides permettraient à de nombreuses entreprises de survivre à court terme, mais l'issue semble inéluctable : la vague de défaillances n'a pas disparu, et elle devrait frapper la France en 2021. Elle n'arrivera pas de manière soudaine, mais devrait se propager tout au long de l'année prochaine, au gré de la reprise de l'activité juridique et la fin du soutien étatique. In fine, Euler Hermes estime que le nombre de défaillances en France croîtra de plus de +30% en 2021. Le risque d'impayés est pour le moment invisible, mais il existe bien et ne devrait plus tarder à se manifester. « *Concrètement, en 2021, de nombreuses entreprises pourraient être en situation de*

## ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES À FIN JUILLET 2020, EN CUMUL ANNUEL

Cokéfaction et raffinage	-37%
Hébergement et restauration	-36%
Industrie automobile	-35%
Métallurgie et produits métalliques	-21%
Équipements électriques	-17%
Machines et équipements	-17%
Caoutchouc, plast. et minér. non mét.	-14%
Transports et entreposage	-14%
Textile-habillement	-13%
Bois, papier	-13%
Industrie chimique	-12%
Construction	-12%
Produits informatiques et électroniques	-11%
Industrie extractive	-11%
Eau, assainissement	-9%
Commerce	-9%
Activités immobilières	-8%
Électricité, gaz	-5%
Industrie agroalimentaire	-3%
Information et communication	-1%
Industrie pharmaceutique	+3%



défait de paiement en France. Cela pose un souci majeur aux fournisseurs : que devient leur créance commerciale si leur client met la clé sous la porte ? Dans le contexte actuel, nombreuses sont les entreprises qui ne peuvent pas se permettre de subir un incident de paiement, au risque de faire elles-mêmes faillite. Malgré les chiffres constatés, il ne faut pas baisser la garde», conclut Maxime Lemerle. ■

« Dans le contexte actuel, nombreuses sont les entreprises qui ne peuvent pas se permettre de subir un incident de paiement, au risque de faire elles-mêmes faillite. »



## QUELS SERONT LES SECTEURS LES PLUS TOUCHÉS ?

**Maxime Lemerle, directeur de la recherche sectorielle chez Euler Hermes, fait le point sur les secteurs d'activité qui souffriront le plus l'année prochaine.**

« On peut différencier deux catégories de secteurs : ceux dont la trésorerie était déjà fragile avant la crise et ceux dont la santé financière a été directement mise en péril par la crise.

Dans la première catégorie, on retrouve les secteurs du commerce de détail et du textile-habillement. Depuis de nombreuses années, ces derniers doivent faire face au défi de la digitalisation, qui les contraint à investir pour rester au niveau de la concurrence et donc à s'endetter. Dans ces secteurs, la pression concurrentielle est également forte, notamment du fait de l'arrivée constante de nouveaux acteurs. Un élément qui met les taux de marge directement sous pression. Déjà fragiles, ces entreprises ont vu arriver la crise Covid-19 comme un accélérateur de leurs difficultés. On peut craindre un fort rebond du nombre de leurs défaillances en 2021.

Viennent ensuite les entreprises dont la santé financière était relativement bonne fin 2019, mais qui ont subi le choc de la Covid-19 de plein fouet. C'est le cas notamment de l'hôtellerie-restauration, de l'évènementiel, des loisirs, de l'industrie du voyage, du transport de personnes. Le chiffre d'affaires de ces secteurs a été fortement touché au S1 2020 du fait des mesures sanitaires destinées à endiguer la propagation du virus, et leur situation est encore plus fragilisée par le nouveau confinement récemment instauré. Le manque à gagner est énorme, et il sera difficile à combler, d'autant que de nouvelles restrictions apparaissent. Une vague majeure de défaillances est ainsi à prévoir dans ces secteurs, ce qui pourrait avoir d'importantes répercussions pour les fournisseurs ayant des liens avec ces entreprises. »

# RECONFINEMENT EN FRANCE ET EN ZONE EURO : COMBIEN ÇA COÛTE ?

Alors que la croissance semblait repartir du bon pied en Europe, avec un important rebond constaté au T3, quel sera l'impact économique du reconfinement ?

## En zone euro, la reprise économique décalée, mais pas annihilée

Les mesures sanitaires destinées à endiguer la propagation de l'épidémie de Covid-19 ne cessent de se renforcer en zone euro. Dernier exemple en date, l'application d'un nouveau confinement dans de nombreux pays. L'impact négatif de cette mesure sur la croissance économique au T4 2020 dans la zone euro devrait être 30 à 60 % moins sévère que celui constaté au printemps dernier. Cet effet plus modéré provient du fait que ce nouveau confinement sera moins strict, avec moins de secteurs d'activité interrompus et des écoles restant ouvertes. En revanche, la reprise attendue au T1 2021 devrait être plus timide que prévu, car les gouvernements pourraient être moins enclins que l'été dernier à assouplir rapidement les mesures sanitaires post-confinement. Concrètement, Euler Hermes

estime que la reprise économique en zone euro sera décalée, mais pas annihilée. La croissance de la zone euro au T4 2020 se contractera de -4,1 % t/t, et elle atteindra ainsi -7,6 % pour l'ensemble de l'année 2020. Un rebond modeste est attendu au T1 2021, de +1,9 % t/t. Cette reprise devrait se confirmer au fur et à mesure que l'on avancera dans l'année : l'espoir qu'un vaccin soit trouvé dans le courant du S2 2021 aidera à soutenir ce nouvel élan de croissance positive. *In fine*, la croissance économique de la zone euro devrait atteindre +4,1 % en 2021. Toutefois, cela ne suffira pas pour retrouver les niveaux de 2019, et le risque de hausse des défaillances d'entreprises, de hausse du chômage et de pression sur le secteur bancaire en zone euro persistera durant toute l'année prochaine.

### PRÉVISIONS EULER HERMES DE CROISSANCE PAR PAYS

	Croissance T4 2020	Croissance 2020	Croissance T1 2021	Croissance 2021
<b>Allemagne</b>	-3%	-6,2%	+1%	+2,4%
<b>France</b>	-7,1%	-10%	+3,4%	+6,2%
<b>Italie</b>	-3%	-9%	+0,8%	+3,8%
<b>Espagne</b>	-5,5%	-12,1%	+3,7%	+4%
<b>Royaume-Uni</b>	-6,3%	-12,2%	+1,6%	+2%
<b>Zone euro</b>	-4,1%	-7,6%	+1,9%	+4,1%

« Le confinement actuel est moins strict que celui du printemps et aura ainsi un impact économique moins sévère, mais il devrait tout de même amputer l'activité française de -16 % (-30 % lors du premier confinement). »

## Forte récession attendue en 2020 en France...

La croissance française a connu un rebond majeur au T3 2020 (+18,2%), mais l'éclaircie devrait être de courte durée. En cause, le deuxième confinement qui a été instauré il y a quelques jours par les autorités françaises. Celui-ci sera moins strict que le premier, et aura ainsi un impact économique moins sévère, mais il devrait tout de même amputer l'activité française de -16% (vs -30% pour le premier confinement). Euler Hermes estime qu'avec un confinement prolongé jusqu'à mi-décembre, suivi d'une levée partielle de cette mesure pour l'application d'un couvre-feu pendant les fêtes de fin d'année, le PIB français se contractera de -7,1% t/t au T4 2020. La croissance française s'établirait ainsi à -10% sur l'ensemble de l'année 2020.

## ... avant un rebond en 2021, qui ne suffira pas à retrouver les niveaux d'avant-crise

En 2021, Euler Hermes estime que les mesures sanitaires resteront strictes en janvier et février, avant un éventuel assouplissement en mars. L'activité économique française devrait donc rebondir modérément, avec une croissance attendue à +3,4% t/t au T1 2021. Cette reprise deviendra plus solide au S2 2021, sous l'impulsion du stimulus fiscal de 100 Mds EUR appliqué par l'État et de la perspective d'une campagne de vaccination qui soutiendra le rétablissement de la confiance dans l'économie en plus de réduire les perturbations de l'activité. *In fine*, la croissance économique française devrait atteindre +6,2% en 2021.

## Le soutien de l'État français est nécessaire, mais creuse la dette publique

Ce rebond ne sera pas suffisant pour revenir aux niveaux d'avant-crise. Cela ne sera d'ailleurs pas possible avant le T1 2023, selon Euler Hermes. La seconde vague de l'épidémie laissera des traces sur l'économie française, et les pertes sont déjà lourdes pour de nombreux secteurs (tourisme, hôtellerie-restauration, loisirs, transports, commerce de détail). Afin de limiter l'impact, le gouvernement français a mis en place de nombreux plans de soutien étatique, et de nouvelles mesures pourraient arriver courant 2021. Ainsi, Euler Hermes estime que la dette publique française se creusera à 117,5% du PIB en 2020, et à 120% du PIB en 2021 (contre 98% du PIB en 2019).



### VOUS SOUHAITEZ OBTENIR PLUS D'EXPLICATIONS

sur l'impact du reconfinement sur les économies française et européenne ?  
Vous souhaitez connaître l'impact du renforcement des mesures sanitaires sur l'économie des autres pays européens ?  
**Consultez notre étude intégrale!**

## TROIS QUESTIONS À... VALENTIN LANNE

Alors que la récession bat son plein en France, le nombre de défaillances d'entreprises n'a pas encore commencé à croître. Faut-il en conclure que le risque d'impayés ne se renforce pas ? Bien au contraire. Valentin Lanne, responsable des procédures collectives chez Euler Hermes France, fait le point.

### Chez Euler Hermes, constatez-vous une hausse du nombre de défauts de paiement ?

**Valentin Lanne :** Le nombre de défaillances d'entreprises ne croît pas depuis le début de l'année, c'est même tout l'inverse : le nombre de procédures collectives (sauvegardes, redressements et liquidations judiciaires) enregistrées en France au premier semestre 2020 a connu une forte baisse. C'est finalement assez logique, sachant qu'entre mars et août 2020, le gouvernement a acté, par voie d'ordonnance, le gel de l'état de cessation de paiements, afin de donner du temps aux entreprises en difficulté pour tenter de faire face à la crise de la Covid-19. Concrètement, cela signifie que, durant cette période, aucune entreprise ne pouvait être déclarée en cessation de paiements, quelle que soit sa situation, sauf si elle en faisait elle-même la demande. La baisse observée est donc purement mécanique, et elle ne reflète absolument pas une quelconque amélioration de la santé financière des entreprises françaises.

### Comment analysez-vous cette tendance ?

**V. L. :** Il faut être particulièrement vigilant. La baisse du nombre de défaillances ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'entreprises en difficulté, mais que les différentes

mesures prises par l'État font qu'elles ne sont pas immédiatement tombées en procédures collectives. En effet, cette baisse mécanique ne doit pas occulter les difficultés réelles de trésorerie auxquelles sont exposées les entreprises françaises aujourd'hui. Elles étaient déjà sous tension en 2019, et la crise actuelle ne fait qu'accentuer la pression sur leur santé financière.



« Le risque d'impayés est moins visible, mais il a rarement été aussi fort. »

C'est d'ailleurs visible via la hausse de la part des liquidations judiciaires dans le nombre total de procédures collectives ouvertes en France au troisième trimestre 2020. Elles représentent aujourd'hui trois procédures collectives sur quatre enregistrées, contre deux sur trois auparavant. C'est une donnée essentielle à prendre en compte : peu de défaillances d'entreprises sont

actuellement déclarées en France, mais la majeure partie de celles-ci sont des procédures qui aboutissent à la faillite des entreprises concernées. Il faut se méfier de l'effet trompe-l'œil du nombre de défaillances.

### Le risque d'impayés est-il donc plus fort malgré la tendance observée ?

**V. L. :** Évidemment. On est dans un effet purement mécanique et statistique, et c'est là que se situe le principal danger : certains pourraient baisser leur garde, être moins vigilant sur la santé financière de leurs partenaires, et devoir faire face à un ou plusieurs impayés au cours des prochains mois. De nombreuses entreprises sont proches de l'état de cessation de paiements mais se maintiennent à flot grâce au soutien public. Que se passera-t-il dans les prochains mois quand les tribunaux de commerce fonctionneront de nouveau à plein et que les entreprises devront faire face à leurs engagements (remboursement des PGE, paiement décalé des charges) ? Le risque d'impayés est moins visible, mais il a rarement été aussi fort. ■



10

## SOLUTIONS

**5 questions**  
pour tout savoir  
sur CAP Relais



12

## GUIDE

**Vous aimez EOLIS?**  
Vous allez adorer  
MyEH !



14

## CONSEILS

**TradeScore :**  
la transparence financière  
au service de  
vos couvertures

## REJOIGNEZ LE CUSTOMER LAB D'EULER HERMES !



La priorité d'Euler Hermes, c'est de vous proposer des produits et services qui correspondent parfaitement à vos attentes. Pour y parvenir, nous avons besoin de savoir précisément ce que vous attendez de nos solutions. Comment ? En vous posant directement la question !

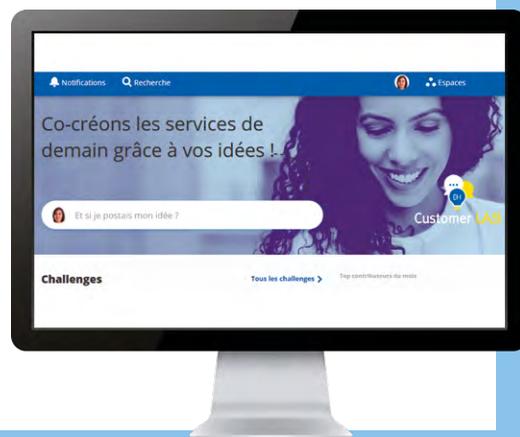
Depuis plus d'un mois, Euler Hermes a lancé son Customer Lab. Il s'agit d'une plateforme de coconstruction sur laquelle chacun de nos clients peut s'inscrire. Le principe est simple :

1. Vous **vous inscrivez au Customer Lab.**
2. Vous **partagez vos idées spontanément** ou dans le cadre d'appels à idées, avec à la clé de nombreux lots à gagner.
3. Vous réagissez, votez et commentez les idées postées par les autres clients, **et échangez sur de nombreuses problématiques avec eux et avec les experts Euler Hermes.**
4. Grâce à vos contributions, **vous participez à l'amélioration de nos produits et services**, afin que ceux-ci répondent de plus en plus à vos attentes.

Le Customer Lab met également à votre disposition de nombreuses actualités au sujet de nos solutions, de nos outils, des évolutions contractuelles ou encore d'avancées technologiques.

Se connecter au Customer Lab, c'est finalement le meilleur moyen pour vous d'avoir un impact positif sur les services que vous utilisez au quotidien, tout en restant informé des nouveautés entourant vos contrats. Alors, n'attendez plus et rejoignez les près de 1200 entreprises déjà inscrites au Customer Lab !

Vous voulez en savoir plus ? **Écrivez-nous** à [CustomerLab@eulerhermes.com](mailto:CustomerLab@eulerhermes.com) ou contactez Accueil & Services au 0184115054



# 5 QUESTIONS POUR TOUT SAVOIR SUR CAP RELAIS

Euler Hermes s'est mobilisé auprès de l'État afin de mettre en place un dispositif public de soutien au crédit interentreprises. Focus sur CAP Relais.



## #1 CAP Relais, qu'est-ce que c'est ?

CAP Relais est un dispositif public de partage des risques entre les assureurs-crédit et l'État français jusqu'au 31 décembre 2020. Concrètement, l'État supportera 75 % des sinistres des assureurs-crédit nés de factures émises entre le 16 mars et le 31 décembre 2020. En contrepartie, Euler Hermes apportera une contribution importante au dispositif en transférant 75 % de ses primes à l'État et continuera à couvrir les sinistres subis à hauteur de 25 %.

## #2 À quoi s'engage Euler Hermes avec CAP Relais ?

CAP relais engage l'ensemble des assureurs-crédits à maintenir globalement jusqu'au 31 décembre 2020 leurs engagements de couverture sur les acheteurs éligibles, qu'ils soient immatriculés en France ou dans les pays couverts par votre contrat (hors pays exclus par la BPI). CAP Relais vous permet ainsi de conserver vos garanties primaires actives selon le calendrier suivant: notation EH 1 à 4 jusqu'au 31 décembre 2020; notation EH 5 jusqu'au 30 novembre 2020; notation EH 6 jusqu'au 31 octobre 2020; notation EH 7 jusqu'au 30 septembre 2020; notation EH 8 jusqu'au 31 août 2020.

## #3 Que se passe-t-il à l'échéance de la période de maintien de la garantie si le risque est trop élevé pour conserver la garantie ?

Le maintien de la garantie s'effectue via la couverture des commandes fermes. Les commandes fermes s'appliquent sur le montant accordé avant la première notification de réduction-résiliation. Si l'acheteur est français, s'applique alors la couverture systématique des commandes fermes selon la durée prévue au contrat, sans excéder le 31 décembre 2020. Si l'acheteur est étranger, en cas d'accord de commandes fermes, les couvertures sont maintenues jusqu'au 31 décembre 2020, mais si la durée prévue à votre contrat va au-delà du 31 décembre 2020, c'est celle-ci qui s'applique.

## #4 Que dois-je faire pour bénéficier de CAP Relais ?

Tous nos assurés bénéficient de CAP Relais, sans avoir la moindre démarche à effectuer et sans le moindre surcoût de prime sur les garanties couvertes par CAP Relais.

## #5 Quel est le lien entre CAP Relais et CAP/CAP+ ?

L'objectif de CAP Relais est de vous permettre d'organiser la reprise de votre activité tout en continuant de bénéficier de vos garanties. C'est un dispositif complémentaire au CAP/CAP+ : pendant la durée de CAP Relais, si vous estimez que vos garanties primaires sont insuffisantes, vous pouvez activer des garanties CAP/CAP+. À l'échéance de la période de maintien de votre garantie, si celle-ci est réduite ou résiliée, vous pourrez également activer une garantie CAP/CAP+. Enfin, à la fin de CAP Relais, les garanties CAP/CAP+ seront toujours disponibles.



**VOUS SOUHAITEZ  
EN SAVOIR PLUS ?  
Découvrez notre  
fiche pratique  
sur CAP Relais !**

# COMMENT FAIRE FACE À UN IMPAYÉ EN TEMPS DE CRISE ?

Le risque d'impayés est au plus fort. Pour s'en prémunir, nos expertes Karine Abgrall et Sarah Baudez dévoilent leurs meilleurs conseils recouvrement.



## Mon client connaît une difficulté passagère, mais n'est pas en état de cessation de paiements

Par **Karine Abgrall**, responsable de l'agence recouvrement Euler Hermes de Rennes

Si vous faites face à un impayé, cela ne signifie pas forcément que votre client est en état de cessation de paiements. Il peut s'agir d'une difficulté passagère, que ce dernier est en mesure de surmonter, mais qui engendre un impayé ponctuel. Dans ce cas, comment optimiser vos chances de récupération de la créance impayée ?

**1 Il est primordial d'anticiper un impayé** avant même qu'il ne survienne. Faites preuve de vigilance et verrouillez l'acte de vente. Concrètement, cela signifie qu'il faut matérialiser la vente au travers de preuves tangibles (CGV, contrat, bons de commande et de livraison signés). Fort de ces éléments irréfutables, il sera plus aisé d'écarter les litiges dilatoires qui n'ont aucun fondement et d'augmenter vos chances de récupérer la créance qui vous est due, à l'amiable et, surtout, au judiciaire.

**2 Soyez réactif :** transmettez votre déclaration d'intervention contentieuse (DIC) à Euler Hermes dans les plus brefs délais. Nous pourrions ainsi agir auprès de votre client au plus vite et maximiser les chances de recouvrement. Pour vous donner un ordre d'idée, si vous nous transmettez votre DIC moins de 60 jours après l'échéance de la facture concernée, vous aurez 70 % de chance de récupérer plus des trois quarts de votre créance.

**3 Privilégiez l'amiable :** une négociation avec votre client pour trouver un arrangement ou établir un échéancier de paiement sera toujours plus rapide et efficace qu'une procédure judiciaire. Cela vous permettra également de préserver la relation commerciale. En bref : un mauvais accord vaut toujours mieux qu'un bon procès !



## Mon client n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible

Par **Sarah Baudez**, responsable de l'agence procédures collectives Nord d'Euler Hermes

Si votre client n'est plus en mesure d'honorer ses engagements, il est possible qu'il soit sous le coup d'une procédure collective (sauvegarde, redressement ou liquidation). Dans ce cas, comment vous assurer de récupérer ce qui vous est dû ?

**1 Le cadre contractuel de la relation commerciale** est déterminant. Il est essentiel de bien rédiger vos CGV et votre contrat, et de garder précieusement les bons de commande et les bons de livraison. L'opposabilité de ces documents est primordiale, n'oubliez pas de les faire signer par votre client.

**2 Votre plus grand allié, c'est la clause de réserve de propriété.** Pensez bien à l'ajouter à vos CGV, sur vos factures et sur vos bons de livraison. Cette clause stipule que vous restez propriétaire de vos marchandises jusqu'à ce qu'elles vous soient intégralement réglées. Grâce à cette clause, vous pourrez les récupérer si elles sont toujours en stock chez le débiteur ou, dans le cas contraire, en réclamer le prix. C'est un excellent moyen d'optimiser vos récupérations face à un débiteur en procédure collective.

**3 La clé reste la réactivité :** les procédures collectives sont régies par de nombreux délais qu'il est impératif de respecter. Si vous ne vous y conformez pas, vos chances de récupérer votre créance seront très réduites. Chez Euler Hermes, vous pouvez compter sur des experts rompus à cet exercice et qui maîtrisent tous les rouages du recouvrement. Ils se chargeront de ce périlleux exercice pour vous, mais pour que leurs actions soient efficaces, ils auront besoin dans les plus brefs délais de tous les éléments en votre possession.

### UN NOUVEL OUTIL INTUITIF POUR CALCULER LA DATE LIMITE DE TRANSMISSION DE VOS DIC

Nous mettons à votre disposition un nouvel outil personnalisé qui calcule instantanément la date limite de transmission des DIC pour les créances *in bonis*, sans que vous ayez à consulter les conditions générales et les clauses particulières de votre contrat.

Cet outil est disponible sous EOLIS. Pour rappel, dans le contexte actuel, vous bénéficiez d'un délai supplémentaire exceptionnel de 30 jours à compter de la date limite indiquée par l'outil lors de la simulation. Il faut cependant réunir les conditions cumulatives

suivantes : que la première facture de la créance arrive à échéance avant le 31 mai 2020, que le montant total de la créance sur un même débiteur soit inférieur à 500 000 € (HT, si régime HT, ou TTC si régime TTC) et, bien sûr, que votre débiteur soit *in bonis*.



## VOUS AIMEZ EOLIS ? VOUS ALLEZ ADORER MYEH !

Depuis le 29 septembre, Euler Hermes met progressivement à votre disposition un nouveau portail client qui simplifiera considérablement la gestion et l'utilisation de votre contrat d'assurance-crédit. Comment exploiter au mieux ce nouvel outil 100 % digital ? Quelles fonctionnalités innovantes offre-t-il ? En quoi va-t-il révolutionner votre approche du credit management ? Découvrez MyEH, votre nouvel assistant de gestion du poste clients !

### 5 ASTUCES POUR UNE UTILISATION OPTIMALE DE MYEH

**#1** Ajustez vos demandes de garantie au profil de vos clients. Avec MyEH, vous avez désormais la possibilité de paramétrer une date de fin pour chacune de vos garanties et de déterminer un montant complémentaire temporaire de garantie selon vos besoins.

**#2** Pilotez en temps réel l'efficacité de votre contrat d'assurance-crédit. MyEH vous permet de suivre en temps réel, grâce à différents tableaux de bord, l'évolution du risque crédit relatif à votre portefeuille clients et l'état de vos dossiers de contentieux.

**#3** Suivez l'avancée de chacune de vos demandes de garanties. Vous pou-

vez savoir exactement, et en temps réel, où en est votre demande, ainsi que le délai sous lequel vous devriez recevoir une réponse.

**#4** Visualisez l'historique de vos demandes de garanties. MyEH vous permet de suivre l'évolution au fil du temps du score de solvabilité de chacun de vos clients et le niveau d'encours garanti par Euler Hermes pour chacun d'entre eux.

**#5** Optimisez la gestion de votre non-dénombré. MyEH n'arrive pas seul, mais sera accompagné par ND Cover, un nouveau service qui transformera votre gestion du non-dénombré. Rendez-vous dans la box suivante pour en savoir plus !



## VOTRE NOUVEAU SERVICE ND COVER POUR GÉRER PLUS FINEMENT VOTRE NON-DÉNOMMÉ

### ND COVER, QU'EST-CE QUE C'EST ?

ND Cover est votre nouveau service d'information disponible sur MyEH. D'un seul clic, il vous permet de savoir instantanément si vos clients et prospects situés en France métropolitaine et DROM sont garantis à hauteur de votre non-dénommé contractuel. Vous pouvez ensuite suivre l'évolution de votre garantie sur ces acheteurs pendant douze mois.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous bénéficiez de ND Cover dès lors que votre compte MyEH est créé. À ce moment précis, votre répertoire EOLIS sera exclusivement disponible sur MyEH. Avec ND Cover, vous sélectionnez un client afin de vérifier s'il est garanti en non-dénommé et obtenez une réponse immédiate (vert ou

rouge). Si le client est garanti, vous pouvez continuer à échanger avec lui tout en étant couvert. Si la situation de votre client se détériore et qu'il n'est plus couvert, vous bénéficiez de l'effet différé de votre garantie, qui consiste à maintenir la garantie pendant trente jours après le changement de position ND Cover. Après ces trente jours, vos échanges avec ce client ne seront plus couverts. En revanche, si la situation de votre client s'améliore, il redevient éligible au non-dénommé, et vous retrouvez instantanément le bénéfice de votre garantie.

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

Afin de faciliter la transition vers ce nouveau service, la consultation ND Cover est gratuite jusqu'à la fin de l'année 2020. À partir du 1<sup>er</sup> janvier

2021, une facturation standard de 1,30 € HT (ou l'équivalent dans la devise de votre contrat) pour chaque client et prospect situé en zone de risques M1 sera appliquée dès la première consultation de nos services en ligne. Cette somme forfaitaire comprendra toutes les consultations de ce même client ou prospect pendant une période de douze mois, ainsi que notre suivi de son éligibilité à la garantie ND Cover. À l'expiration du délai de douze mois, le forfait sera reconduit automatiquement par tacite reconduction par périodes successives de même durée, sauf si vous supprimez les références d'un client ou prospect de votre répertoire, ou si la police prend fin, auquel cas la facturation pour le forfait associé prend fin à l'expiration de la période commencée.



## UTILISEZ NOTRE BOÎTE À OUTILS POUR UNE PRISE EN MAIN OPTIMALE DE MYEH

Ne vous inquiétez pas : nous avons prévu de vous accompagner pour que la transition d'EOLIS vers MyEH se passe sereinement et sans difficultés. Pour une bonne prise en main de MyEH, nous mettons à votre disposition de nombreux outils, que vous pouvez utiliser dès à présent :

- [notre vidéo de présentation de MyEH](#),
- [un tutoriel détaillant ses différentes fonctionnalités](#),
- [un guide complet du nouveau service ND Cover](#).

Tout au long de votre migration d'EOLIS vers MyEH, nous vous enverrons par ailleurs des e-mails pour vous guider.

Et si vous avez la moindre question, vous pouvez contacter nos équipes [Accueil et Services](#) au 01 84 11 50 54.

# TRADESCORE : LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE AU SERVICE DE VOS COUVERTURES

En ces temps de crise, il est essentiel de favoriser la communication financière et la transparence entre entreprises. Une logique partagée par Euler Hermes avec son site TradeScore.

**Pour vous protéger contre le risque d'impayés, nous évaluons quotidiennement la probabilité de défaut de paiements des entreprises.** Une analyse retranscrite dans la notation Euler Hermes, qui va de 1 (risque faible de défaut de paiements) à 10 (défaut de paiements avéré). Vous pouvez la consulter directement via MyEH, il s'agit d'une information essentielle pour vous à deux égards. D'une part, cette notation nous permet de déterminer les garanties que nous vous accordons. De l'autre, elle vous permet d'ajuster les limites de crédit et les conditions de paiement que vous octroyez à vos clients.

## Des garanties mieux ajustées grâce à TradeScore

Pour définir cette notation, nous récoltons et analysons des informations financières, commerciales et stratégiques sur vos partenaires commerciaux via trois canaux : l'information publique (greffes, Insee, Bodacc, etc.) ; notre réseau de 160 analystes-crédit répartis sur tout le territoire français ; et enfin TradeScore, notre site d'information à destination des acheteurs.

## NOTRE CHAT VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

### Vous souhaitez obtenir des explications sur votre notation ou vos encours ?

Vous rencontrez un problème technique ? Vous avez une question précise sur TradeScore ? Utilisez notre chat, en bas à droite du site TradeScore. Nos experts sont à votre disposition et vous apporteront une réponse en moins de 24 heures.

En s'inscrivant sur TradeScore, les entreprises françaises peuvent consulter le niveau d'encours ainsi que la notation qui leur sont accordés par Euler Hermes. Mais ce n'est pas tout : celles-ci peuvent également y déposer des informations les concernant (bilan, liasse fiscale, prévisionnel de trésorerie, situation intermédiaire). Grâce à ces données supplémentaires, nous pourrions enrichir et compléter notre analyse et, éventuellement, revoir nos notations.

« En récoltant des données supplémentaires sur vos clients, nous améliorons notre capacité prédictive du défaut de paiements. Nous sommes alors en mesure de vous délivrer des garanties mieux ajustées à la santé financière de vos acheteurs et de protéger votre poste client plus efficacement », résume Nicolas Lindrec, responsable animation et coordination du réseau d'Euler Hermes France.

## Inscrivez-vous sur TradeScore et accédez à de nombreuses informations

Vous pouvez également, en tant qu'assuré Euler Hermes, vous inscrire sur TradeScore. Vous aurez ainsi accès à de nombreuses informations très utiles pour le développement de votre activité.

« Vous pouvez vous inscrire sur TradeScore au même titre que toute entreprise française. En échange des informations que vous nous transmettez, vous accédez à de précieux indicateurs sur votre écosystème, vous pourrez consulter des tableaux de bord sectoriels pour comparer vos performances à celles de votre

## ACCÉDEZ GRATUITEMENT À EH SMARTDATA PENDANT DEUX MOIS !

Depuis le 21 septembre, vous pouvez bénéficier d'une offre d'essai à EH SmartData, notre service d'information en ligne sur lequel sont disponibles toutes les notations Euler Hermes des entreprises situées en Europe, aux États-Unis et au Canada. Vous pourrez ainsi accéder gratuitement à 60 notations et à leurs mises à jour pendant deux mois. Si l'essai est concluant, vous pourrez ensuite souscrire à EH SmartData à un tarif préférentiel. Vous êtes intéressé ? Contactez Accueil et Services au 01 84 11 50 54 ou par [mail](mailto:mail).

secteur d'activité, et vous obtiendrez des indicateurs financiers sur quelques entreprises de votre choix », précise Nicolas Lindrec.

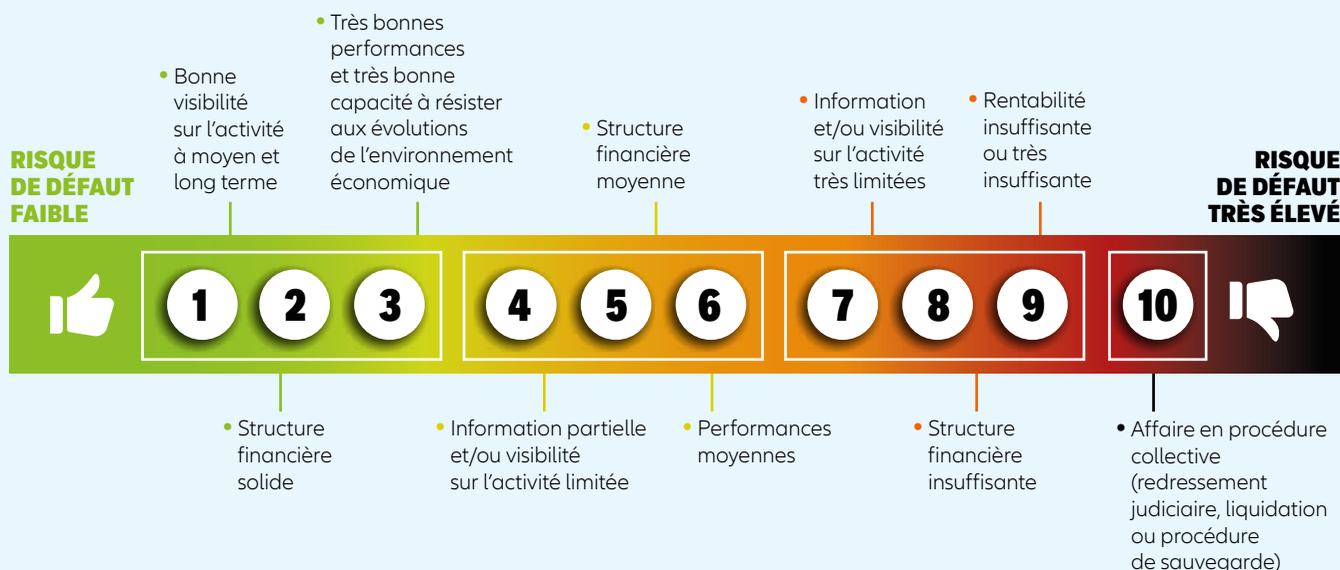
Ces fonctionnalités sont accessibles pour toutes les entreprises qui s'inscrivent sur TradeScore. Alors n'attendez plus : [inscrivez-vous](#) et parlez-en à vos clients !



# COMMENT FONCTIONNE LA NOTATION EULER HERMES ?

Euler Hermes collecte des données pour évaluer la situation financière de vos partenaires et sécuriser vos transactions. Ces données sont analysées de façon dynamique par nos 160 analystes en région et nos 45 experts sectoriels pour établir une notation qui reflète la solvabilité des entreprises.

## L'ÉCHELLE DE NOTATION EULER HERMES



## LES DONNÉES COLLECTÉES POUR ÉTABLIR LA NOTATION EULER HERMES

SOURCES OFFICIELLES	SOURCES SPÉCIFIQUES EULER HERMES FRANCE
INSEE, REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS, JOURNAUX OFFICIELS (BODACC, BALO, JOURNAUX D'ANNONCES LÉGALES)	INFORMATIONS OBTENUES AUPRÈS DES ENTREPRISES (VISITES, TÉLÉPHONE, COURRIER, TRADESCORE)
SITES INTERNET, RAPPORTS ANNUELS, ACTUALITÉ	ANALYSE DU SECTEUR D'ACTIVITÉ ET DE LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'ENTREPRISE
GREFFES DES TRIBUNAUX DE COMMERCE	EXPÉRIENCE DE PAIEMENT DE NOS CLIENTS (créances impayées confiées en recouvrement)
	AUTRES ENTITÉS DU GROUPE EULER HERMES DANS LE MONDE (pour les entreprises implantées à l'étranger)

# BREXIT : QUELLES PERTES À L'EXPORT POUR LES ENTREPRISES FRANÇAISES ?

*Hard Brexit ou soft Brexit ? Focus sur l'impact économique de la sortie britannique de l'Union européenne pour les exportateurs français.*



## Les conséquences du Brexit seront lourdes pour l'économie britannique.

En effet, Euler Hermes estime que le cours de la livre sterling chutera de -3 % en cas de *soft Brexit* (signature d'un accord commercial entre l'Union européenne et le Royaume-Uni) et de -10 % en cas de *hard Brexit* (pas d'accord commercial). Une telle dépréciation, couplée au renforcement des barrières non tarifaires relatives aux nouvelles procédures administratives douanières et à la hausse du coût et du temps de transport augmentera de fait le coût des importations britanniques. De quoi s'inquiéter pour les exportations françaises et européennes ?

## Lourdes pertes à l'export pour de nombreuses entreprises européennes

Selon Euler Hermes, un *hard Brexit* coûterait -33 Mds EUR aux exportations européennes dès l'année suivant la sortie britannique de l'Union européenne. La note serait bien moins lourde en cas de *soft Brexit*, avec un manque à gagner pour les exportateurs européens estimé à -18 Mds EUR en un an. Quels pays seront les plus touchés suite au Brexit ? Logiquement, les pays les plus exposés à des pertes à l'export sont ceux qui échangent beaucoup avec le Royaume-Uni. Ainsi, en cas de *hard Brexit*, l'année suivant la sortie britannique de l'Union européenne, les pertes à l'export se chiffrent à -8,2 Mds EUR pour l'Allemagne, à -4,8 Mds EUR pour

les Pays-Bas et à -3,2 Mds EUR pour la Belgique. En cas de *soft Brexit*, le classement resterait le même, mais avec un impact pour ces trois pays quasiment divisé par deux. De quoi espérer qu'un accord commercial soit rapidement trouvé entre l'Union européenne et le Royaume-Uni.

## La France parmi les pays les plus exposés

La France serait le troisième pays européen le plus affecté par un *hard Brexit*, avec des pertes à l'export sur un an estimées à -3,6 Mds EUR, soit plus de 10 % du total des pertes à l'export européennes estimées. En cas de *soft Brexit*, la France serait toujours le troisième pays le plus affecté, avec des pertes annuelles à l'export estimées à -1,9 Md EUR. Quel que soit le scénario, le manque à gagner sera conséquent pour les exportateurs tricolores, d'autant plus que le contexte international fortement perturbé (Covid-19, élections américaines, etc.) pèse déjà sur les échanges commerciaux. Quels seront les secteurs les plus affectés en France ? Un *hard Brexit* générerait des pertes à l'export sur un an de l'ordre de -759 millions d'euros pour le secteur des transports et équipements, -477 millions d'euros pour la chimie, -426 millions d'euros pour les machines et équipements électriques, et -305 millions d'euros pour le secteur aliments, boissons, alcool, tabac. En cas de *soft Brexit*, le podium resterait le

même, mais la quatrième position serait occupée par le secteur des métaux précieux et bijoux. « Les exportations européennes de biens essentiels vers le Royaume-Uni devraient moins chuter que celles de biens considérés comme non essentiels. Par exemple, si le prix des produits à destination des animaux (considérés comme essentiels) exportés depuis la France vers le Royaume-Uni augmentait de +32 % en cas de *hard Brexit*, les exportations de ce secteur ne chuteraient que de -8 %. En revanche, si le prix des matériaux précieux français (considérés comme non essentiels) exportés vers le Royaume-Uni augmentait de +21 % en cas de *hard Brexit*, les exportations de ce secteur chuteraient de -12 %. Cette différence s'explique par l'élasticité prix-import des biens essentiels arrivant au Royaume-Uni, qui est plus faible que celle des biens non essentiels », conclut Ana Boata, directrice de la recherche macroéconomique d'Euler Hermes. —



**VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS sur les conséquences économiques du Brexit pour les entreprises françaises et européennes ?**  
**Consultez notre étude intégrale !**

## HORIZONS

est une publication de la société Euler Hermes France, succursale française d'Euler Hermes SA - Adresse postale: 1, place des Saisons, 92048 Paris La Défense CEDEX - Tél.: +33 1 84 11 50 50 - [www.eulerhermes.fr](http://www.eulerhermes.fr) - RCS Nanterre B 799 339 312 - Euler Hermes SA, entreprise d'assurances belge agréée sous le code 418 - Siège social: avenue des Arts 56, 1000 Bruxelles, Belgique - Immatriculée au RPM Bruxelles sous le n° 0403 248 596 - **Directeur de la publication:** Alice de Brem. **Rédactrice en chef:** Anne-Sophie L'Huillier. **Rédacteur en chef adjoint:** Maxime Demory. **Ont collaboré à ce numéro:** Éric Lenoir, Maxime Lemerle, Ana Boata, Alexis Garatti, Valentin Lanne, Rabeb Jrad, Priscille Sauner, Sandrine Muradian, Florence Titin-Snaider, Vassili Bassat, Estelle Vacherot, Nicolas Lindrec, Olivier Boissy, Karine Abgrall, Sarah Boudez - **Conception-réalisation:** -Entrecom- - [www.entrecom.com](http://www.entrecom.com) - **Crédits photos:** Euler Hermes, iStock - **Impression:** Imprimerie du Canal.

